

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME

Bulletin : SOS-ENVIRONNEMENT

N°19 du Vendredi 6 mai 2005

Allocution du Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, à l'occasion de la Réunion des Gouverneurs de Province et du Maire de la Ville de Bujumbura sur les questions environnementales.

Bujumbura, ORPHAN'S AID(29 mars 2005) (suite et fin)

En terminant, je voudrais évoquer les menaces de pollution qui pèsent sur le Lac Tanganyika, mettant en danger sa biodiversité, ses richesses en eaux douces, en faune et flore. Ceci nous amène à parler de la problématique des déchets solides dont regorge la Ville de Bujumbura, l'occupation anarchique du littoral du Lac Tanganyika par des activités non adaptées, l'utilisation des méthodes de pêche non appropriées, comme les moustiquaires à Rumonge. Vous permettrez que nous fassions une parenthèse sur l'occupation illégales des espaces verts et des berges ou vallées des rivières traversant la ville de Bujumbura. Il importe que les Services de l'Urbanisme et les Services de la Mairie aient la même compréhension que l'administration de l'environnement sur la nécessité de sauvegarder ces espaces pour la bonne santé des citoyens, sinon on risque d'étouffer. Aux Gouverneurs de province, nous voudrions demander d'aménager des espaces verts dans les centres urbains de leurs ressorts. Le Thème de la Journée Mondiale de l'Environnement que nous célébrerons cette année le 04 juin à Kirundo est : *des Villes vertes : un plan pour la planète.*

Mesdames, Messieurs les Représentants des partis Politiques, Pourquoi avons-nous tenu à associer les Responsables des Partis Politiques ? Vu les échéances politiques à venir , et tirant les leçons du passé, nous voudrions que les responsables des partis politiques mettent dans leurs programmes le volet protection de l'environnement, base de tout développement.

Lors des campagnes électorales de 1993, des candidats n'ont pas manqué de promettre à leurs électeurs monts et vallées, des terres là où on ne peut pas les trouver comme dans la Kibira et autres réserves. Nous voudrions porter à leur connaissance les grands défis environnementaux auxquels nous faisons face. Les Burundais n'ont pas encore tous accès à l'eau potable et à l'énergie, facteur de développement. En matière de santé, plus de 40% des maladies infectieuses sont dues aux mauvaises conditions environnementales.

Demain, vos militants iront dans le pays pour se faire élire. Dans la Mairie, vous ne devez pas ignorer le problème des déchets de tous ordres, de la salubrité, de la protection des rivières, du littoral du Lac Tanganyika, et du Lac lui-même avec tout ce qu'il renferme, les espaces verts, la protection de la couche d'ozone. A Bururi, vous saurez que la ville de Rumonge est une menace pour la biodiversité du Lac et partant pour la santé des gens. La forêt de Bururi nécessite des mesures de protection. Heureusement, le parc de Kigwena se porte bien. Des boisements doivent être reconstitués, et ramenés dans les domaines de l'Etat. Tout comme dans la province de Mwaro et Makamba où des boisements ont été cédés à des privés et défrichés. Dans Bujumbura et Bubanza, vous saurez que la Réserve Naturelle de la Rusizi constitue un écosystème important à sauvegarder, et qu'il faudra maîtriser l'occupation de la terre pour le développement du pays. Tout près à Cibitoke, c'est surtout la Kibira qui reste convoitée par les populations de Mabayi et Bukinanyana. Cette préoccupation est partagée par les provinces de Kayanza, Muramvya et Bubanza. La Kibira intervient beaucoup dans la régulation des changements climatiques et constitue un grenier de carbone. Aucune activité ne doit plus être tolérée dans le périmètre de la Kibira. Une fois à Kayanza, Ngozi, Gitega, Muramvya, vous saurez que la terre y est dégradé et nécessite d'être protégée et aménagée autrement par des pratiques de lutte anti-érosives. Kirundo, Muyinga sont des provinces où le phénomène de sécheresse avance certainement. A Kirundo, il faut ajouter les menaces de disparition qui pèsent sur ses lacs et leurs bas-fonds. Muyinga, Cankuzo, Karuzi et Ruyigi partagent le Parc National de la Ruvubu, menacé par les braconniers, les exploitants agricoles, les feux de brousse. Les Provinces de Cankuzo et de Ruyigi se disputent le brevet des feux de brousse.

Bref, nous souhaitons que les candidats aux conseils communaux, aux postes d'Administrateurs, les candidats Députés et Sénateurs soient au courant des problèmes rencontrés dans le domaine de l'environnement. Comme ces personnalités doivent s'occuper du développement, elles doivent intégrer dans leurs discours les problèmes environnementaux. Le développement du pays, la santé des Burundais dépendra de ce que nous aurons fait de l'environnement (la terre, l'eau, les forêts, l'air, etc...). Le Seigneur nous a donné un jardin magnifique, un Eden. Notre devoir est de le bien gérer, afin de léguer aux générations futures un pays où il fait beau vivre. Avec l'aide de Dieu, la crise actuelle va sûrement se terminer. Mais si nous ne soignons pas l'environnement, les guerres qui vont suivre risquent d'être dures, car ayant comme origine des phénomènes naturels difficiles à maîtriser et aggravant la pauvreté. Que devons-nous faire pour sauvegarder l'environnement et réduire la pauvreté, par la protection de notre ressource terre. Cela va faire l'objet de nos échanges.

Vous remerciant encore une fois d'avoir répondu positivement à notre invitation, et félicitant les Gouverneurs qui ont déjà pris des mesures de sauvegarde de l'environnement, les représentants des associations de la société civile qui plaident pour une bonne gouvernance dans le domaine de l'environnement, les professionnels des médias qui participent à l'éducation environnementale par leurs reportages variés, je déclare ouvert cette réunion d'échanges et à laquelle je souhaite plein succès.

Je vous remercie.

Le Cabinet

PARLONS DE LA SECURITE CHIMIQUE (suite et fin)

IV. Le transport

Le secteur de transport utilise beaucoup de produits pétroliers. D'un coté , les stations qui vendent ces produits, font le vidange et le graissage. Elles doivent éviter l'écoulement des huiles usées dans la canalisation publique de peur qu'ils atteignent le sol et les cours d'eau. Il faut les installer loin des habitants car ce sont des produits hautement inflammables qui, en cas d'accident de feu peuvent causer beaucoup de dégâts matériels et humains.

D'un autre côté, les fumées qui sortent des tuyaux d'échappement sont toxiques pour les poumons et les gaz qu'elles renferment peuvent persister et donc être dangereux. Les cyclistes sont les premiers avertis qu'il faut abandonner leur pratique erronée de s'accrocher aux camions de transport pour rouler plus vite. Qu'ils sachent qu'ils mettent en danger leur espérance de vie et leur progéniture. Enfin l'essence à plomb constituant un danger pour la santé de l'homme et l'environnement, il faudrait l'éliminer du marché international et le remplacer par un autre sans plomb.

V. Les laboratoires

Il existe des labo relevant de certaines institutions de recherches et des industries. Les stocks de produits périmés au niveau de ces laboratoires doivent être bien gérés pour leur destruction ultérieure et de façon réglementée. Comme dans les autres secteurs, le personnel de labo doit se protéger de tout contact avec les produits dangereux comme les acides. En cas d'accident, il faut recourir à leur neutralisation sans tarder.

L'une des priorités d'action du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (FISC) après l'an 2000 est que chaque pays mette en place un centre spécialisée de traitements d'accidents chimiques ou centre antipoison. Comme les produits chimiques sont d'usage dans notre pays, des centre antipoison devraient également être établis. Nous conseillons à ceux qui le peuvent de penser déjà à leur mise en place.

En guise de conclusion, l'utilisation des produits chimiques est nécessaire voire inévitable. Il incombe à toute personne impliquée dans leur gestion et utilisation de tenir compte des conseils des spécialistes. A l'issue des projets en cours sur l'élaboration du profil national sur la gestion rationnelle des produits chimiques et du plan national de mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (PoPs) ; il y aura des priorités nationales qui vont être mises en exergue. Tout le monde sera interpellé à participer activement à leur mise en application.

Par le département de l'environnement